

DATES ET HEURES DE RENTRÉE - ANNÉE SCOLAIRE 2026 – 2027

MARDI 25 AOÛT 2026

- 08h30 : 2^{ème} année BTS **Alternants**

LUNDI 31 AOÛT 2026

- 09h00 : BACHELOR
- 09h00 : Terminale Baccalauréat Professionnel Boulangerie-pâtisserie **Alternants**

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026

- 09h30 : Secondes Baccalauréat Professionnel ASSP
- 10h00 : Secondes Baccalauréat Professionnel Famille des métiers de l'Hôtellerie-restauration (2FMHR)
- 10h30 : Secondes Baccalauréat Technologique STHR et ST2S
- 11h00 : Seconde Baccalauréat Professionnel Boulangerie-pâtisserie et Première année CAP Cuisine et CAP Pâtissier

Fin de journée : 16h30 pour tous les élèves

MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2026

- 08h00 : CSB, CSCAR, CSCDR
 - 08h30 : Première Baccalauréat Technologique ST2S
 - 09h00 : Premières Baccalauréat Professionnel ASSP
 - 09h30 : Premières Baccalauréat Professionnel CUISINE et CSR et Première Baccalauréat Professionnel Boulangerie-pâtisserie
 - 10h00 : Première Baccalauréat Technologique STHR
 - 10h30 : Deuxièmes années CAP Cuisine et CAP Pâtissier ainsi que les CAP Chocolatier
- Après-midi : Emploi du temps normal (cf : Pronote)**
- 14h00 : Terminales Baccalauréat Professionnel ASSP, CUISINE et CSR
 - 14h30 : Terminales Baccalauréat Technologique ST2S, STHR

Fin 15h30 pour les Terminales

JEUDI 03 SEPTEMBRE 2026

- 08h00 : MAN
- 08h30 : Première année BTS MHR

LUNDI 07 SEPTEMBRE 2026

- 08h30 : Deuxième année de BTS MHR option A - B – C
- 09h00 : Première année BTS MHR **Alternants** UNIQUEMENT

LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026

- 09h00 : CAP Pâtissier 1 an
- 09h30 : CSPB **Alternants**

RÉSIDENTIE DES INTERNES

- **Vendredi 28 août 2026 : 14h – 17h** : ACCUEIL POSSIBLE des internes à l'internat de Sainte-Anne, pour ceux qui souhaitent s'installer
- **Lundi 31 août 2026 : 16h – 18h** : Réunion pour les parents des internes de Notre Dame d'Espérance UNIQUEMENT, au Lycée Notre Dame d'Espérance.
- **Lundi 31 août 2026 au soir** pour les élèves de 2^{nde} BAC Professionnel et BAC Technologique et 1^{ère} année de CAP
- **Mardi 1^{er} septembre 2026 au soir** pour les élèves de 1^{ère} / et 2^{ème} année de CAP
- **Mercredi 02 septembre 2026 au soir** pour les élèves de Terminales

**Les tenues professionnelles étant réservées aux cours de travaux pratiques,
tous les élèves seront en tenue de ville, comme le prévoit le règlement (cf. dress code)**

Au plaisir de vous accueillir, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments et à mon dévouement à la cause d'un enseignement de qualité.

Le Directeur
Frédéric de RAVINEL



SAINTE-ANNE

HÔTELLERIE – RESTAURATION – SANTÉ – SOCIAL

250 boulevard Laënnec

44600 SAINT NAZAIRE

☎ 02 40 17 12 00

💻 lycee-technique@lycee-sainte-anne.net

CASIERS

À rapporter le jour de la rentrée

Afin d'éviter des clés identiques et de ce fait des vols, nous demandons à chaque élève d'acheter un cadenas et de fournir un double de clé (avec un porte-clés indiquant les noms et prénom) à la vie scolaire, le jour de la rentrée pour leur casier.



PAS DE CADENAS À CODE

Un cadenas est aussi demandé aux élèves de la section hôtelière pour leur mallette à couteaux.

Les informations sur le Dress code se trouvent sur le site internet www.lyceesainteanne.fr et dans le règlement intérieur.